

FRANCE – Nouveaux essais autorisés

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/03/2005

Le Ministère de l'Agriculture a autorisé onze nouveaux essais en champ de maïs GM. Les demandes, introduites par Biogemma, Pioneer Génétique et Meristem Therapeutics, portent sur des maïs modifiés afin de produire des anticorps utilisés pour traiter certains cancers, de tolérer certains herbicides, de produire un insecticide ou de s'adapter au manque d'eau. Certaines autorisations sont pluriannuelles. Des zones de sécurité de 200 à 400 mètres sont organisées par rapport aux cultures commerciales de maïs. Ces essais sont concentrés dans 4 départements : le Puy de Dôme, la Haute Garonne, le Tarn et Garonne et la Charente Maritime. Ces autorisations étaient précédées d'une période de consultation du public, du 4 au 18 avril 2005, à l'issue de laquelle 87% des internautes (sur 2451 réponses reçues) se sont déclarés contre ces essais.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-nouveaux-essais-autorises/